



## Conseil économique et social

Distr. générale  
28 avril 2003  
Français  
Original: anglais

### Session de fond de 2003

Genève, 30 juin-25 juillet 2003

Point 7 i) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions de coordination, questions relatives au programme  
et autres questions : Groupe d'étude des Nations Unies  
sur les technologies de l'information et des communications**

## **Premier rapport du Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et des communications\*\***

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et des communications a commencé ses travaux en présence du Secrétaire général le 20 novembre 2001. Chargé d'intégrer l'informatique et la télématique dans les programmes de développement au niveau mondial, il constitue un tremplin pour la promotion de partenariats entre les différents intéressés – secteurs public et privé, organisations à but non lucratif, société civile et communauté internationale – en contribuant à la mise au point de nouveaux modèles dynamiques et collaboratifs visant à faire progresser de façon significative les actions entreprises à l'échelle mondiale pour combler le fossé numérique et faciliter l'accès à ces technologies.

En un an, le Groupe d'étude s'est transformé en une tribune universellement reconnue où les spécialistes des technologies de l'information et de la communication (TIC) et ceux du développement s'emploient ensemble à mobiliser l'opinion mondiale afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement grâce à l'informatique et à la télématique. Il a contribué à l'élaboration d'une politique globale face à la gageure que représente l'utilisation des TIC aux fins du

\* E/2003/100.

\*\* Le document a été présenté en retard aux services de conférence, sans la note explicative exigée par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de sa résolution 53/208 B, en cas de soumission tardive d'un rapport aux services de conférence.



développement, en particulier pour les pauvres et les habitants des zones rurales. Dans cet esprit, il a prêté une attention particulière à l'Afrique. Il a également commencé à s'intéresser aux questions relatives à l'incorporation de stratégies nationales en matière de TIC dans les stratégies collectives de développement et d'élimination de la pauvreté.

Dans les années à venir, le Groupe d'étude mettra en oeuvre une stratégie ciblée qui fera de l'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement le fer de lance de ses activités.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–7	3
II. Contexte actuel .....	8–23	4
A. Développement économique mondial et révolution TIC .....	8–17	4
B. L'évolution du fossé numérique .....	18–23	6
III. Rôle du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications .....	24–29	9
IV. Réalisation .....	30–73	11
Activités et initiatives des groupes de travail et des noeuds régionaux .....	41–73	13
V. Évaluation d'ensemble et futurs défis .....	74–82	19
VI. Conclusion .....	83–85	22

## I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 2000/29 du Conseil économique spécial en date du 28 juillet 2000, relative au Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications. Dans cette résolution, le Conseil a fait siennes les recommandations du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique, qui figuraient en annexe. Ces recommandations stipulaient, entre autres, que le Secrétaire général devait soumettre au Conseil économique et social un rapport annuel concernant les activités du Groupe d'étude, aux fins d'examen. Dans sa décision 2001/210 du 13 mars 2001 relative à la création du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications, le Conseil a prié le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour créer le Groupe, comme recommandé dans le rapport E/2001/7 du Secrétaire général. Le paragraphe 35 dudit rapport précise que le Secrétaire général fera un rapport annuel au Conseil économique et social sur les travaux du Groupe d'étude.

2. Le Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications a officiellement commencé ses travaux le 20 novembre 2001 en présence du Secrétaire général. En janvier 2003, il a approuvé son premier rapport annuel au Secrétaire général, qui a servi de base au présent rapport. Il rendra compte dans son deuxième rapport annuel des activités qu'il aura menées à partir de décembre 2002.

3. Le Groupe d'étude s'est employé d'emblée à mettre informatique et télématique au service du développement. Chargé d'intégrer les TIC dans les programmes de développement au niveau mondial, il constitue un tremplin pour la promotion de partenariats entre les différents intéressés – secteurs public et privé, organisations à but non lucratif, société civile et communauté internationale – en contribuant à la mise au point de nouveaux modèles dynamiques et collaboratifs afin de faire progresser de façon significative les actions entreprises à l'échelle mondiale pour combler le fossé numérique et faciliter l'accès à ces technologies.

4. Pour que les stratégies nationales et régionales soient viables sur les plans culturel et économique, il est évident qu'elles doivent être élaborées par les pays en développement eux-mêmes. La participation des gouvernements contribue à responsabiliser le Groupe d'étude vis-à-vis du public. D'un point de vue stratégique, il est fondamental que le secteur privé soit associé à ces activités, non seulement pour apporter ses compétences techniques et stimuler l'innovation mais également afin de piloter la recherche de solutions commerciales socialement responsables et de procéder aux investissements requis pour mettre en place une infrastructure qui permette à tous d'accéder aux TIC. Les organisations internationales sont une source incontournable de compétences, de conseils et d'assistance tandis que les institutions à but non lucratif permettent à la société civile de faire entendre la voix du public.

5. Le Groupe d'étude s'est doté d'une base solide pour l'exécution de son mandat. Il s'est fixé des objectifs précis qui reflètent les multiples intérêts des parties prenantes et ajoutent de la valeur aux activités menées dans le cadre d'autres initiatives. Il a contribué à forger des partenariats conciliant des intérêts différents et réunissant divers intéressés et créé des liens avec d'autres actions importantes au niveau mondial; il participe à la mise au point d'un ordre du jour commun en

matière d'utilisation des TIC aux fins du développement, axé sur le principal objectif du système des Nations Unies – atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Un vaste réseau de liens de collaboration avec les programmes et activités, décideurs et experts compétents a été mis en place au niveau mondial. Le Groupe a également créé un réseau mondial de groupes de travail et de noeuds régionaux qui sont les principaux agents d'exécution de sa stratégie et de son plan d'action. Il a déjà à son acquis un certain nombre de réalisations importantes.

6. Les enseignements tirés de la première année ont permis de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'action du Groupe ainsi que ses propres avantages comparatifs et ses limites. Ils ont servi de base à l'élaboration d'une stratégie pour les deux années à venir qui est ambitieuse mais réaliste et qui, malgré sa vaste portée, demeure axée sur les résultats.

7. On trouvera dans le présent rapport un rappel concis du contexte dans lequel s'inscrivent les activités du Groupe d'étude, une évaluation des progrès réalisés la première année et une brève description de la stratégie et du plan d'action choisis pour les deuxième et troisième années du mandat initial du Groupe d'étude.

## **II. Contexte actuel**

### **A. Développement économique mondial et révolution TIC**

8. Quand le Groupe d'étude a commencé ses travaux, l'avenir de l'économie mondiale paraissait très incertain. À l'essor rapide de la technologie et à l'« optimisme irrationnel » de la fin des années 90 avait succédé l'effondrement de l'investissement dans le monde industriel après l'éclatement de la bulle des valeurs technologiques. Le mot d'ordre était à la fusion d'entreprises et à la compression d'effectifs, non seulement dans le secteur des technologies mais aussi dans les économies développées de manière générale. Les pays en développement connaissaient dans leur ensemble des revers encore plus sérieux avec la chute de l'investissement étranger et, bien souvent, l'inversion du flux net des capitaux. Bien que l'économie des pays développés donne actuellement des signes de reprise, la conjoncture demeure fragile. Ce climat mondial difficile et aléatoire a eu des répercussions sur les travaux du Groupe d'étude et compliqué la promotion de grandes initiatives.

9. Quelques lueurs d'espoir éclairent cependant cette grisaille. Dans une perspective de développement, le signe le plus encourageant est que les TIC ont continué à gagner du terrain dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, même dans ce contexte économique défavorable, bien qu'à un rythme plus lent, et que la croissance de l'économie en réseau s'est poursuivie. Malgré la conjoncture récessive, la tendance à la « convergence » s'est accentuée, notamment entre les anciens médias et les nouveaux, offrant de nouvelles possibilités, créant de nouvelles applications et suscitant de nouvelles formes de concurrence.

10. Cette corrélation positive entre les TIC et la croissance explique aussi en partie la capacité de résistance remarquable dont a fait preuve l'économie de certains pays en développement, comme la Chine, l'Inde et la République de Corée et à moindre degré, le Brésil, au cours de cette période. Il est possible que la taille de la Chine et

de l'Inde ait, à elle seule, protégé leur économie des chocs extérieurs, mais leur vigueur face à un contexte mondial défavorable découle, au moins partiellement, du dynamisme de leur secteur TIC et de la place qu'elles réservent aux hautes technologies dans leurs activités. La situation économique de la République de Corée paraît encore plus étroitement liée au choix qu'elle a fait de l'informatique et de la télématique pour améliorer l'efficacité et la productivité. Le Brésil, dont l'économie est la plus importante d'Amérique latine, s'est lui aussi trouvé en bonne posture pour les mêmes raisons. Mais même de petites ou moyennes économies, comme celles du Costa Rica, de la Malaisie, du Ghana et du Chili ont su tirer parti des TIC pour soutenir leur croissance.

11. Le ralentissement de l'économie n'a pas empêché le nombre d'internautes de quasiment tripler au niveau mondial, passant de 200 millions au début de 2000 à plus de 600 millions en 2002. Ce chiffre devrait s'élever à deux milliards à la fin de 2005; à cette date, la moitié des internautes se raccorderont à l'Internet autrement qu'à l'aide d'un ordinateur individuel. En Chine, par exemple, le nombre d'utilisateurs de téléphones portables croît de 5 millions par mois. Encore plus surprenant est le fait que la République de Corée vient en tête pour l'augmentation du nombre d'internautes et l'Afrique pour celle du nombre d'utilisateurs de téléphones portables, encore que le niveau de départ ait été faible.

12. Les tendances actuelles ont encore ceci de remarquable que le « miracle de la productivité » des années 90, en particulier aux États-Unis d'Amérique mais également dans certains autres pays industrialisés où l'utilisation des TIC est largement répandue, comme l'Australie, la Finlande, l'Irlande et la Suède, a perduré, même en période de récession. Un tel phénomène donne à penser que la révolution technologique n'influe pas sur l'économie de façon purement cyclique et qu'elle a entraîné des modifications structurelles importantes en ce qui concerne la productivité.

13. Les technologies ont par ailleurs continué d'évoluer dans le sens d'une plus grande convergence et d'une diminution des coûts. L'apparition du sans-fil, tant en informatique qu'en télématique, ouvre de vastes perspectives en matière d'accès à prix réduit ou de création d'applications. Les réseaux de téléphonie sans fil de la troisième génération et la norme 802.11 (WiFi) pourraient en particulier se compléter et donner naissance à toute une nouvelle génération d'applications texte et multimédia.

14. Le développement rapide de la téléphonie mobile, l'émergence de nouvelles solutions reposant sur le sans-fil ou sur les liaisons par satellites qui autorisent un accès à coût modique et la tendance de plus en plus marquée à la convergence donnent à penser que, loin de s'essouffler, la révolution TIC ne fait que commencer.

15. Le commerce électronique continue à se développer à un taux qui avoisine 35 % par an alors que le taux de croissance du commerce de type traditionnel n'est que de 4 à 5 %. Le nombre de transactions sécurisées commerce/grand public devrait atteindre 75 milliards en 2004. Le rythme de la diffusion des TIC peut avoir ralenti temporairement sur les marchés déjà bien développés mais la convergence et la chute des coûts ouvrent de nouveaux débouchés sur les marchés du monde en développement, encore inexploités. Les technologies de liaison par satellite, sans fil ou à large bande offrent un potentiel sans précédent en ce qui concerne la création d'un réseau universel, pour autant que l'on parvienne à surmonter les obstacles liés aux réglementations et aux coûts.

16. Malheureusement, dans la plupart des pays, à quelques exceptions près, ainsi qu'au niveau mondial, la réforme des politiques, réglementations et institutions n'a pas progressé à la même allure que les technologies, si bien que les possibilités de croissance offertes par les TIC demeurent inexploitées, en particulier dans les pays en développement. Il est donc vital de mettre en place, aux niveaux national et mondial, une infrastructure politique, réglementaire et institutionnelle porteuse si l'on veut que tous puissent accéder aux TIC à un prix abordable. Selon les conclusions de travaux récents, menés notamment sous l'égide de MediaLab Asia en Inde – qui sert de sous-noeud régional au Groupe d'étude sur les TIC – lorsque le cadre réglementaire s'y prête, les entrepreneurs locaux des pays en développement sont à même d'utiliser les technologies WiFi pour créer une vaste infrastructure sans fil dont l'expansion épouse celle du marché rural des communications et, au bout du compte, ouvrent à tous l'accès à une connexion à haut débit.

17. Le Groupe d'étude estime que l'un de ses principales tâches est de créer des passerelles entre les deux « moitiés » de l'économie TIC mondiale : l'offre excédentaire sur les marchés déjà bien établis des pays industrialisés, d'une part, et des ruptures d'approvisionnement assorties d'une augmentation de la demande sur les marchés des pays en développement, en expansion ou potentiels, d'autre part.

## **B. L'évolution du fossé numérique<sup>1</sup>**

18. L'informatique et la télématique occupant désormais une place plus importante dans l'économie mondiale de l'information, on prête une attention croissante depuis quelques années au fossé qui sépare les pays développés et les pays en développement en matière d'accès à ces technologies et que l'on désigne sous le nom de « fossé numérique ». Mais quelle est la profondeur de ce fossé et continue-t-il à se creuser?

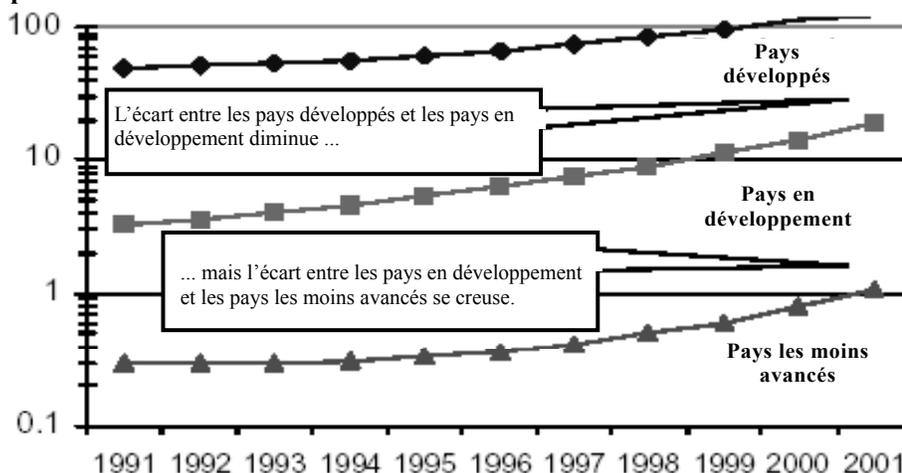
19. Le fossé numérique peut se mesurer au nombre d'abonnés au téléphone (lignes fixes et téléphonie mobile) pour 100 habitants (télédensité) dans différentes régions du monde. En 1991, ce taux était de 49 % dans les pays développés, 3,3 % dans les pays en développement et 0,3 % seulement dans les pays les moins avancés. Dix ans plus tard, il s'établissait à 121,1 %, 18,7 % et 1,1 %, respectivement. Le ratio pays développés/pays en développement a diminué de plus de moitié, passant de 15 pour 1 à 6 pour 1. Mais l'écart entre les pays en développement et les pays les moins avancés s'est en fait creusé, passant de 12 pour 1 à 17 pour 1. Si certains pays en développement, comme la Chine et le Viet Nam, ont particulièrement progressé, ce succès ne semble pas s'être répercuté jusqu'aux derniers barreaux de l'échelle du développement (voir fig. 1).

---

<sup>1</sup> Section établie par l'Union internationale des télécommunications.

Figure 1  
Mesurer le fossé numérique

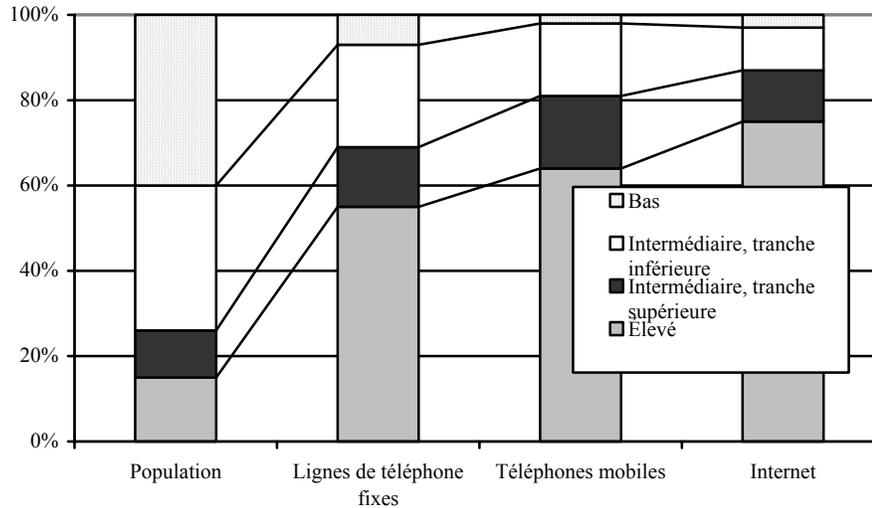
Nombre total d'abonnés au téléphone (lignes fixes et téléphonie mobile) pour 100 habitants



Source : Union internationale des télécommunications, *Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde, 2002 : réinventer les télécommunications*.

20. Certes, l'écart se réduit en ce qui concerne l'accès aux services de télécommunications de base. Mais la nature du fossé numérique évolue : on trouve d'un côté des services de base et de l'autre des services de pointe, l'écart s'exprimant davantage en termes qualitatifs qu'en termes quantitatifs. L'Internet devient un réseau mondial et, en 2001, on comptait davantage d'internautes dans la région de l'Asie et du Pacifique qu'en Europe occidentale ou dans les Amériques. Bien que, au niveau mondial, le pourcentage d'internautes appartenant à des pays en développement parmi les quelque 500 millions d'utilisateurs dénombrés au niveau mondial, soit passé de 2 % en 1991 à 23 % en 2001, l'accès à l'Internet est réparti de façon beaucoup plus inégale que l'accès au téléphone (voir fig. 2). En outre, l'expérience varie grandement selon le type de connexion. Ainsi, les 400 000 habitants du Luxembourg disposent d'une bande passante plus large que les 760 millions d'habitants du continent africain. Leur accès au Web est donc beaucoup plus rapide.

Figure 2  
Accès aux TIC, par groupe de revenu en 2001

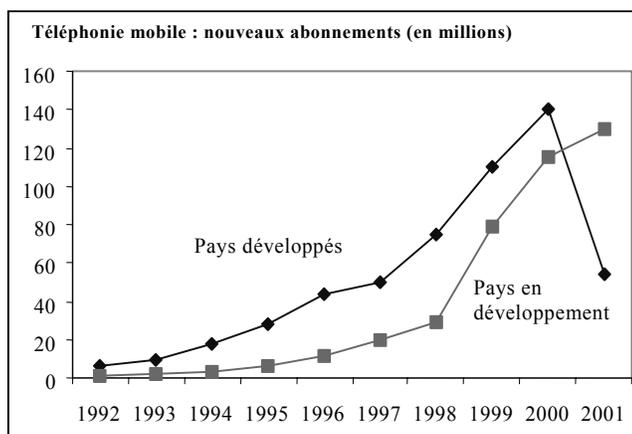


Source : Union internationale des télécommunications, *Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde, 2002 : réinventer les télécommunications*.

21. Au printemps 2000 a débuté le long effondrement des valeurs technologiques, qui a entraîné par ricochet une récession des télécommunications en général. Quelles ont été les répercussions de ces événements sur ce qu'il est convenu d'appeler le fossé numérique entre pays développés et pays en développement? Dans les pays développés, il semble que la future demande de services de télécommunications, en particulier d'Internet à haut débit, ait été surévaluée. La surcapacité des liaisons entre pays industrialisés est chronique. On estime par exemple, que seul 4 % des fibres optiques sont utilisées aux États-Unis. D'un autre côté, la capacité demeure limitée dans les pays en développement, où la future demande est la plus importante.

22. L'effondrement des télécommunications a eu entre autres pour effet d'établir un lien nouveau entre l'offre et la demande, comme le montre la figure 3. Le marché des téléphones mobiles connaît une expansion inégalée dans le reste du secteur TIC. Jusqu'à 2000, les pays industrialisés venaient en tête chaque année pour le nombre de nouveaux abonnements au téléphone mobile. La situation a changé en 2001. Le nombre de nouveaux abonnés a diminué dans les pays développés alors qu'il a continué d'augmenter dans les pays en développement et même dépassé celui relevé dans les pays industrialisés. En 2001 également, quatre fois plus de lignes fixes nouvelles ont été installées dans le monde en développement que dans le monde développé. Il paraît donc certain que le fossé numérique diminue enfin.

Figure 3  
**Qui achète un téléphone portable?**



Source : Base de données UIT des indicateurs de télécommunications dans le monde.

23. Les nouveaux médias TIC mais aussi les médias traditionnels comme la radio et la télévision, et la convergence potentielle de ces deux types de support pourraient jouer un rôle important dans l'accélération du développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; il faudrait en tirer parti pour communiquer des messages TIC dans les zones rurales et marginales des pays en développement et diffuser ainsi des données d'information et des connaissances utiles au développement. La télévision et la radio constituent souvent un autre moyen efficace de promouvoir le développement dans les populations très pauvres ou analphabètes. En Afrique, par exemple, la radio est encore de loin le média le plus répandu, le nombre de postes de radio dépassant de beaucoup celui de n'importe quel autre appareil électronique.

### III. Rôle du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications

24. L'essor que la nouvelle économie a connu ces 10 dernières années a conduit tous ceux que préoccupait la question d'un programme de développement mondial à formuler deux idées. La première, comme l'atteste la situation dans de nombreux pays développés et dans quelques pays en développement, est que les TIC se sont imposées comme un important facteur de productivité et de croissance et sont perçues comme pouvant jouer un rôle majeur dans les stratégies nationales de développement. Elles peuvent aider les pays à atteindre d'importants objectifs de développement, notamment ceux qui ont été arrêtés à l'occasion du Sommet du Millénaire. La seconde est que les TIC offrent aux pays en développement l'occasion de participer à la nouvelle économie sans attendre que des modèles commerciaux et techniques soient mis en place et qu'un cadre politique soit établi au niveau mondial.

25. Compte tenu du fait que l'expansion de l'économie numérique a révolutionné la vie économique et sociale partout dans le monde, il a semblé que les modèles

commerciaux et les attentes qui voyaient le jour risquaient de déterminer pour les années à venir qui bénéficierait de la nouvelle économie mondiale et des principaux ressorts qui l'animent, à savoir l'informatique et la télématique. Les membres du Groupe d'étude ont estimé qu'ils devaient agir sans tarder afin de garantir l'accès des pays en développement aux nouvelles technologies et de veiller à ce que des politiques soient mises en place dès le début en vue de combler les inégalités économiques et sociales qui se creusent entre les pays et dans les pays mêmes.

26. Au vu du léger ralentissement que connaissent les TIC, on peut dire sans trop de risque de se tromper qu'il est encore temps d'agir. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour faire fond sur ce qui a été accompli à ce jour et continuer à inciter les décideurs et les autres parties prenantes tant dans les pays développés que dans les pays en développement à s'attaquer aux problèmes que réserve l'avenir. Le Groupe d'étude a été créé à cet effet et a reçu pour mandat de faire oeuvre de sensibilisation, de promouvoir des politiques associant toutes les parties et des modèles techniques et commerciaux novateurs et de nouer des partenariats entre le secteur public, le secteur privé et la société civile de nature à contribuer à la réalisation des objectifs de développement au moyen des TIC. Le Groupe a pour vocation de prêter une dimension internationale aux nombreuses initiatives visant à combler le fossé numérique, à faire naître des perspectives dans le domaine des TIC et à placer celles-ci non pas seulement au service de quelques privilégiés mais bel et bien au service de tous les citoyens du monde. L'une de ses tâches principales est de veiller à ce que les pays en développement participent véritablement aux mécanismes de prise de décisions au niveau mondial. Il importe de donner à ces pays les moyens de tirer parti sans tarder de l'économie numérique et de la société de l'information.

27. Le Groupe d'étude n'est ni un agent d'exécution ou de réalisation ni un organisme de financement. Il joue un rôle incitatif en dispensant des conseils, en facilitant les effets de synergie et la coordination et en encourageant des partenariats et des initiatives de nature à mettre les TIC au service du développement. Il sert de coordonnateur pour ce qui est de l'établissement des orientations stratégiques, de l'harmonisation des politiques et des activités de mobilisation visant à promouvoir le recours aux TIC pour faire avancer le développement au niveau mondial.

28. Depuis sa création, le Groupe d'étude s'attache à collaborer avec d'autres grandes initiatives dans le domaine des TIC, telles que le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GÉANT) mis en place par les pays du Groupe des Huit et le projet auquel il a donné naissance – la Development Gateway Foundation –, le Forum économique mondial, le Global Business Dialogue on Electronic Commerce (Dialogue mondial des entreprises sur le commerce électronique), l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) et la Global Information Infrastructure Commission (Commission de l'infrastructure mondiale de l'information), ainsi qu'avec des organismes multilatéraux et des organismes régionaux clefs. L'objectif d'ensemble du Groupe de travail est de faciliter des activités coordonnées afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

29. À cette fin, le Groupe a mis en place un réseau mondial de groupes de travail et de noeuds régionaux afin de faciliter l'application de son plan d'action et d'étudier certains aspects importants concernant les TIC et le développement. Il s'est appuyé pour ce faire sur une politique ouverte et décentralisée, des campagnes ciblant les différentes parties prenantes et un programme d'information en ligne à

l'intention des décideurs et d'autres acteurs. Il a favorisé la création de partenariats orientés vers l'action aux échelons national et régional en coordination avec d'autres grandes initiatives et parties prenantes dans le domaine des TIC.

#### IV. Réalisations

30. Peu après sa création, le Groupe d'étude a adopté un plan d'action et un cadre de référence<sup>2</sup> dans lesquels, s'inspirant des directives figurant dans la Déclaration du Millénaire, de la Déclaration ministérielle publiée en 2000 par le Conseil économique et social et du mandat énoncé dans le rapport du Secrétaire général (E/2001/7), il fixait un ensemble d'objectifs à court, à moyen et à long terme dans les grands domaines suivants : politiques et gouvernance en matière de TIC, stratégies nationales et régionales en matière d'informatique et de télématique, mise en valeur des ressources humaines et renforcement des capacités, raccordement et accès à un prix modéré, entreprises et entrepreneuriat et mobilisation de ressources.

31. Au cours de sa première année d'existence, le Groupe d'étude a atteint les objectifs à court terme de son plan d'action. Il a ainsi lancé une importante campagne de sensibilisation et d'information aux niveaux mondial, régional et national, mis en service un site Web et créé des réseaux réunissant les différentes parties prenantes (pouvoirs publics, secteur privé, fondations et organisations non gouvernementales). Il s'est tout particulièrement attaché à encourager les partenariats entre le secteur public et le secteur privé qui visent à aider les pays en développement à mettre au point et à appliquer des stratégies nationales en matière d'informatique et de télématique.

32. Par l'intermédiaire de ses groupes de travail et de ses noeuds régionaux, le Groupe d'étude a commencé à examiner de façon ciblée et pratique la façon dont il pouvait aider les pays en développement à prendre une part plus active aux mécanismes mondiaux de décision relatifs au TIC et a apporté sa pierre aux stratégies TIC nationales de réduction de la pauvreté et de mise en valeur des ressources humaines dans les pays en développement. Il a prêté une attention particulière à la promotion d'activités tendant à encourager le recours aux TIC pour faire progresser le développement en Afrique. Il a adopté une stratégie ambitieuse pour les deux années à venir, par laquelle il entend mettre les TIC au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et apporter un appui concret aux préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information.

33. En outre, le Groupe d'étude a appuyé des initiatives visant à proposer des solutions novatrices afin de mieux desservir les populations pauvres et les zones rurales, à un coût abordable, et d'encourager la création de contenus documentaires locaux diversifiés. Il a ainsi souhaité faire fond sur les activités des équipes du Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies et d'autres réseaux, tels que le Service des technologies de l'information des Nations Unies (UNITeS) et Interréseau-Santé. Il entretient des rapports étroits avec la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UIT, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM),

<sup>2</sup> Ces documents sont consultables sur le site Web du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications : <<http://www.unicttaskforce.org>>.

l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), les banques régionales de développement, le Media Laboratory du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Media Lab Asia et d'autres organismes. Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) a aidé le Groupe d'étude à nouer des partenariats et à les élargir. Le Groupe s'est tout particulièrement attaché à intensifier sa collaboration avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Commission e-Afrique, l'Initiative « Société de l'information en Afrique » et Africa Connection afin d'appuyer les initiatives tendant à multiplier les possibilités offertes par les TIC en Afrique.

34. Le Groupe d'étude a appuyé l'organisation de séminaires nationaux consacrés aux stratégies TIC dans un certain nombre de pays en développement et il est prévu d'en organiser d'autres. La réunion de haut niveau que l'Assemblée générale a consacrée aux technologies de l'information et des communications au service du développement en juin 2002 a constitué une initiative notable en ce sens qu'elle a eu un effet de synergie et permis de faire oeuvre de sensibilisation. Le Groupe d'étude est aussi à l'origine de plusieurs autres projets importants auxquels il continue d'apporter son concours.

35. Il a ainsi lancé le réseau Digital Diaspora-Africa (DDN-A) avec l'aide d'UNIFEM, du FNUPI, de Digital Partners Institute (Seattle, États-Unis) et du Gruppo CERFE (Italie) en vue de mobiliser le savoir-faire commercial, technique et spécialisé et les ressources de la diaspora africaine et de faciliter le développement de l'Afrique au moyen des TIC. Il a aussi créé le réseau AfriShare, qui réunit 200 chefs d'entreprise africains résidant aux États-Unis et en Europe afin de multiplier les possibilités offertes par les TIC en Afrique.

36. Forts du succès obtenu, le Groupe d'étude, le PNUD et le FNUPI ont organisé une conférence en janvier 2003 afin d'examiner les moyens à mettre en oeuvre pour combler le fossé numérique dans les Caraïbes et ont à cette occasion lancé un réseau numérique dans les pays de la Communauté des Caraïbes calqué sur le modèle du réseau Digital Diaspora-Africa.

37. Le Groupe d'étude a aussi mis en train, en collaboration avec l'UNITAR et le Groupe de travail sur l'informatique du Conseil économique et social, un programme d'orientation et de formation à l'intention des ambassadeurs et des diplomates accrédités auprès de l'Organisation des Nations Unies. L'objectif du programme est d'aider les diplomates en poste à New York à acquérir des connaissances dans le domaine de l'informatique, de les initier aux arcanes de l'Internet et de mieux leur faire comprendre les questions qui se posent dans la société de l'information en matière de politiques et de sécurité. Des programmes de formation analogues sont mis au point au niveau national avec l'aide du MIT et de l'Université Harvard. Le Groupe d'étude examine comment élargir le programme de sensibilisation et de formation à l'intention des ambassadeurs et des diplomates au personnel de l'Organisation en poste dans les bureaux hors Siège. Il s'emploie également à rendre ce programme accessible sur le Web.

38. Le secrétariat du Groupe d'étude a coparrainé une conférence internationale sur le thème « Communautés solidaires pour le XXIe siècle : imaginer le possible »,

qui était consacrée au moyen d'adapter la société de l'information aux besoins des personnes âgées. Cette conférence s'est tenue à New York le 12 février 2003.

39. Soucieux de renforcer son rayon d'action et de faciliter les contacts avec les décideurs nationaux, le Groupe spécial a établi une base de données accessible sur le Web, qui regroupe les coordonnées des décideurs et des responsables des TIC dans les gouvernements, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

40. Il a lancé une publication en série dans le cadre de laquelle il a publié un premier guide très fouillé sur la sécurité dans le domaine informatique, établi à l'issue du séminaire organisé à l'intention des ambassadeurs et diplomates. Un deuxième guide devrait être consacré au cyberdroit en 2003. Le fruit des réflexions du Groupe d'étude sur les questions concernant l'Afrique, la gouvernance, les stratégies TIC et les nouvelles technologies a été recueilli dans un ouvrage intitulé *ICT for African Development. An Assessment of Progress and Challenges Ahead*, qui contient une analyse détaillée de l'évolution de l'Afrique dans le domaine des TIC.

### **Activités et initiatives des groupes de travail et des noeuds régionaux**

41. Désireux de forger des partenariats stratégiques entre les organismes des Nations Unies, le secteur privé, les fonds et fondations, les donateurs, les pays en développement et les autres parties prenantes dans des domaines prioritaires, le Groupe spécial a constitué cinq groupes de travail à composition non limitée. Il a aussi mis en place des noeuds régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans les pays arabes, en Europe et en Asie centrale, qui réunissent les gouvernements, les organismes multilatéraux, les principales initiatives régionales, le secteur privé et des représentants de la société civile. On trouvera ci-après une brève présentation des activités entreprises par les groupes de travail et les noeuds régionaux.

42. *Politiques et gouvernance en matière de TIC.* S'il est vrai que les pays doivent se doter de politiques nationales afin de mettre véritablement les TIC au service du développement, il ne faut pas oublier que les politiques internationales fixées par des organismes multilatéraux détermineront de plus en plus les possibilités qui s'offriront aux pays en développement. Par exemple, les membres de l'Organisation mondiale du commerce examineront, dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, les règles qui régiront les transactions électroniques. Les parties prenantes des pays en développement devraient s'associer à ces négociations afin que les nouvelles règles internationales tiennent compte de leur situation et de leurs besoins.

43. De nombreux pays en développement n'ont pu participer aux mécanismes de décision internationaux en matière de TIC, en raison des limitations inhérentes aux mécanismes mais aussi faute de posséder les capacités voulues. Cela peut amener les parties prenantes dans ces pays à remettre en question la légitimité et la transparence des mécanismes internationaux de gouvernance et des décisions qui en sont issues et empêcher tant les pays développés que les pays en développement de poursuivre leurs initiatives nationales et internationales en matière de TIC. L'initiative GÉANT du Groupe des Huit et le Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications ont en commun de vouloir aider les pays en

développement à se faire entendre dans les mécanismes internationaux de décision relatifs aux TIC.

44. Le Groupe d'étude a constitué un groupe de travail sur les politiques et la gouvernance en matière de TIC. Celui-ci s'intéresse à la façon dont les parties prenantes des pays en développement pourraient s'associer plus étroitement à la formulation des politiques internationales relatives aux TIC. Il a travaillé en étroite collaboration avec l'Équipe 5 de l'initiative GÉANT et a établi deux documents importants : le premier, intitulé « Louder voices : strengthening developing countries participation in international ICT decision-making », correspond à une enquête menée par la Commonwealth Telecommunications Organisation et PANOS Institute avec l'appui du Ministère britannique du développement international; le second est intitulé « A Roadmap : global policy-making for information and communications technologies : enabling meaningful participation by developing-nation stakeholders ».

45. Une stratégie d'application des recommandations énoncées dans ces deux documents a vu le jour et un Partenariat mondial aux fins de la participation aux politiques a été créé en 2002. Il s'agit d'un mécanisme multisectoriel regroupant les gouvernements, le secteur privé, les fondations, les organisations à but non lucratif et les mécanismes internationaux s'occupant de l'établissement de politiques relatives aux TIC qui associent toutes les parties. L'objectif est d'aider les pays en développement à participer plus efficacement aux mécanismes internationaux qui décident des politiques à suivre. Le Partenariat est disposé à devenir le bras opérationnel du groupe de travail, selon les besoins.

46. *Stratégies TIC nationales et régionales dans le domaine du développement.* L'objectif de ces stratégies est d'instaurer les conditions voulues afin de faciliter le développement au moyen des TIC. Faisant fond sur les enseignements tirés de l'application de stratégies informatiques et télématiques collectives dans le domaine du développement, le groupe de travail chargé de la question par le Groupe d'étude a mis au point un schéma directeur ayant une orientation pratique dans lequel il énonce 10 mesures visant à mettre à profit ce type de stratégies. Il y envisage des domaines d'intervention et une collaboration entre les parties aux niveaux mondial et national.

47. Dans le cadre de ce schéma directeur, les stratégies TIC nationales de développement sont perçues comme un processus interactif et évolutif, les résultats n'étant pas fixés une fois pour toutes. Les mesures ne sont pas non plus directives. Il s'agit plutôt d'orientations que les pays peuvent adapter compte tenu des besoins qui leur sont propres. Le schéma directeur s'adresse principalement à tous ceux qui s'intéressent à l'établissement et à la mise en oeuvre de stratégies TIC nationales de développement ainsi qu'aux gouvernements et à leurs partenaires qui mènent des initiatives dans ce domaine.

48. L'analyse des stratégies TIC de développement menées à ce jour révèle que les résultats sont fonction de l'attention et du rôle attribués aux TIC (c'est-à-dire de la part relative de l'informatique et de la télématique en tant qu'élément catalyseur par opposition aux TIC examinés comme secteur), de l'importance donnée aux facteurs et aux corrélations intersectoriels, de la part faite dans les stratégies aux apports et à la participation des différentes parties prenantes, des conditions existantes et des ressources disponibles.

49. Le schéma directeur laisse à entendre qu'il importe d'établir des corrélations étroites entre le processus d'établissement des stratégies, la mobilisation de ressources et les modèles commerciaux. Cela est d'autant plus vrai dans la conjoncture économique actuelle du fait du ralentissement des investissements privés et de l'économie mondiale. Les pays devront donc aborder sous un angle nouveau la question des conditions à réunir, des stratégies et de la mobilisation de ressources et collaborer avec le secteur privé en se fondant sur de nouveaux modèles commerciaux.

50. Le schéma directeur est conçu pour stimuler la mise en oeuvre de stratégies TIC nationales et régionales, susciter des synergies et des corrélations et encourager la coopération et la coordination entre les nombreuses initiatives, telles que celles lancées par la Banque mondiale, le PNUD, la CEA et l'UIT.

51. *Mise en valeur des ressources humaines et renforcement des capacités.* Le Groupe d'étude estime que la construction d'une société de l'information ouverte à tous passe obligatoirement par la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités. Il a donc constitué un groupe de travail thématique, qui travaille en étroite collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies et d'autres partenaires dans les secteurs public et privé, y compris des formateurs et des chercheurs, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, aux fins de tirer parti des TIC dans les domaines de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des capacités. Le groupe de travail a choisi de consacrer ses ressources et son attention aux trois domaines suivants : mise en valeur des ressources humaines, santé et contenu documentaire.

52. Le premier, c'est-à-dire la mise en valeur des ressources humaines, est considéré comme prioritaire par le groupe. L'objectif est de mettre les TIC au service de l'éducation et d'estomper les disparités qui existent entre les sexes en matière d'éducation, de formation et de niveaux. Estimant que l'éducation pour tous est la condition *sine qua non* de la généralisation des connaissances en informatique et en télématique, le groupe de travail a fait de la formation des formateurs l'une de ses priorités. De fait, les capacités humaines et institutionnelles sous-tendent le processus de développement dans son ensemble et, combinées à une infrastructure adaptée, permettent de mettre les TIC au service du développement humain. Lorsque ces capacités existent, il devient possible de constituer un fond documentaire sous forme électronique et de mettre au point des applications informatisées correspondant à différents domaines de développement (éducation, santé, gestion de l'environnement, etc.).

53. Concernant la santé, le groupe de travail met l'accent sur le renforcement des services et des installations sanitaires au moyen des TIC afin d'étayer l'initiative du Secrétaire général concernant la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses. En collaboration avec l'OMS, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et le PNUD ainsi qu'avec les partenaires locaux, sous-nationaux, nationaux et internationaux, il fait oeuvre d'information et s'attache à obtenir un appui et à renforcer les partenariats entre les secteurs public et privé pour répondre aux besoins recensés aux échelons national et régional. L'objectif est de lancer des initiatives et des mécanismes ou d'élargir ceux qui existent déjà, en se servant des TIC dans différents domaines : gestion, prévention, recherche-développement, traitements, distribution, suivi, formation et soins.

54. Le groupe de travail est également actif dans un troisième domaine – la constitution d'un fond documentaire local dans les domaines de l'éducation et de la santé, étape indispensable pour adapter l'Internet et les TIC aux besoins des pauvres et des analphabètes. Il coopère avec des éditeurs de logiciels, des groupes qui mettent au point des logiciels à code source utilisable librement, des fabricants et des fournisseurs afin qu'ils mettent à disposition des pays en développement un contenu documentaire et des applications correspondant à leurs besoins.

55. L'importance qu'il y a à collaborer avec les noeuds régionaux du Groupe d'étude et à leur apporter un appui et des moyens a été réaffirmée. Il en a été de même s'agissant de l'aide à apporter au Sommet mondial sur la société de l'information.

56. *Raccordement et accès à un coût abordable.* Il s'agit d'aspects cruciaux qui déterminent la capacité des pays en développement à tirer parti des TIC. Le Groupe d'étude a mis en place un groupe thématique chargé d'examiner ces questions complexes. Celui-ci étudie la façon dont les opérateurs de télécommunications pourraient faire bénéficier, à un moindre coût, les pays en développement, et plus particulièrement les pays les moins avancés, des moyens de télécommunication par câble et par satellite qu'ils n'utilisent pas. Il coopère également avec les pays en développement, l'UIT et des partenaires publics et privés afin d'élaborer un cadre qui régirait les accords conclus avec les opérateurs de télécommunications. Le groupe a également lancé une autre initiative majeure, en partenariat avec les secteurs public et privé, qui a trait à l'établissement dans les régions en développement, notamment en Afrique, de centres nationaux et régionaux de partage du réseau Internet. Il ne serait ainsi plus nécessaire d'avoir un maillage aussi serré et aussi coûteux. Cela permettrait aux prestataires de services Internet et de services en réseau de réaliser des économies d'échelle et favoriserait la coordination et la coopération régionales en matière de télécommunications.

57. Des progrès ont été enregistrés dans ces différents domaines. Pourtant, compte tenu des ressources limitées du Groupe thématique et du mandat général du Groupe d'étude, il a été décidé que le Groupe aurait essentiellement un rôle de sensibilisation à ces questions et qu'il favoriserait la coordination entre les maillages existants en s'appuyant sur le travail déjà accompli par le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies.

58. Trois domaines prioritaires ont été retenus. Le premier concerne les dimensions internationales de la connectivité. À cet égard, le Groupe d'étude compte appuyer certaines activités en cours, par exemple celles qu'ont lancées l'UIT et le Ministère britannique du développement international. Il a également pris contact avec des partenaires éventuels, notamment l'Agence européenne de l'espace et Intelsat, qui ont exprimé leur intérêt dans ce domaine.

59. Le deuxième domaine prioritaire concerne les infrastructures régionales et nationales, avec la mise en place de points d'échange Internet qui ont renforcé les capacités techniques des opérateurs et l'efficacité du trafic sur le réseau et se sont avérés cruciaux pour améliorer la connectivité et réduire les coûts. Le Groupe d'étude consacrera du temps et des ressources à son action en faveur de l'Association africaine des fournisseurs d'accès à Internet, l'Africa Network Operators Group et d'autres associations de fournisseurs d'accès dans les pays en développement.

60. Le troisième domaine prioritaire est celui du raccordement et de l'accès local à un coût abordable. Le Groupe d'étude a déjà favorisé la concertation entre un certain nombre d'initiatives importantes en la matière, notamment celle de la France sur les points d'accès locaux en Afrique et le MediaLab du MIT en Inde. Il compte promouvoir leur articulation féconde avec les schémas directeurs ainsi qu'avec d'autres dispositifs tels que les télécentres.

61. Le Groupe d'étude réfléchit par ailleurs au rôle de l'ouverture des fréquences de bande en termes de diminution des coûts d'infrastructure, de stimulation de l'innovation technologique et d'essor du marché des télécommunications dans les pays en développement.

62. Le Groupe d'étude a réitéré la place prioritaire du continent africain dans ses travaux et confirmé son appui à la composante TIC du NEPAD.

63. *Entreprise et entrepreneuriat.* Les activités et les plans du Groupe thématique sur l'entreprise et l'entrepreneuriat illustrent l'un des grands atouts du Groupe d'étude, à savoir le multipartisme et la participation active du secteur privé à l'une de ses tâches les plus importantes : exploiter le formidable outil des TIC pour mobiliser le potentiel entrepreneurial des pays en développement, dans une optique de développement économique durable et de réduction de la pauvreté. Le Groupe d'étude a invité le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies, le Forum économique mondial et d'autres organisations du même ordre à participer à ses débats et à ses travaux.

64. Le Groupe thématique a privilégié trois initiatives. Premièrement, il a appuyé la mise au point d'*Enablis*, élaboré par le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies spécifiquement pour les micro, petites et moyennes entreprises. Ce projet, qui s'adresse aux entreprises de taille moyenne des pays en développement, devrait être lancé à titre expérimental en Afrique du Sud. Il illustre un type de partenariat et d'aide à l'entreprise adapté aux pays en développement et sera très utile pour acquérir de l'expérience dans ce domaine.

65. La deuxième initiative est celle du Réseau EspaceDéveloppement, dont l'objectif est de fédérer les donateurs autour de l'idée que la société civile et le secteur privé, en partenariat avec les créateurs d'entreprise locaux et les collectivités locales, peuvent contribuer de manière décisive à relever le défi collectif que représentent la création de richesse et la lutte contre la très grande pauvreté. À travers le réseau, les chefs d'entreprise pourront se mettre personnellement en rapport avec les donateurs et être connectés aux marchés virtuels et physiques, ce qui ne manquera pas d'avoir des incidences favorables sur les aides des personnes privées et des sociétés. De plus, les partenariats nés de l'initiative auront un triple effet : améliorer la santé et le bien-être des pauvres, créer des débouchés économiques, encourager les chefs d'entreprise locaux dans tous les pays en développement.

66. La troisième initiative, dans le domaine du microfinancement, consiste à défendre l'élargissement radical du rayon d'action et de l'impact des services financiers en direction des plus pauvres, grâce à la technologie. Ce projet, monté selon une formule de consortium, vise à rapprocher efficacement les clients des institutions de microfinancement et des marchés de capitaux en instituant dans ces secteurs des normes en matière de collecte et de traitement des données. Ces contacts seront extrêmement utiles aux chefs d'entreprise, qui ont les plus grandes

difficultés à obtenir des prêts et des aides financières pour développer leurs activités. Les partenaires de l'initiative s'efforcent donc d'associer la force du secteur privé et l'expérience des acteurs du développement et de réduire le coût des transactions tout en améliorant l'efficacité. L'initiative permettra par ailleurs aux institutions de microfinancement de faire des économies d'échelle sans perdre leur pouvoir d'action, et partant d'élargir leur clientèle, leur offre de services et la visibilité générale de leur secteur d'activité.

67. Cinq noeuds régionaux ont été créés pour aider les pays en développement ou en transition à déterminer quels modèles et stratégies TIC répondent le mieux à leurs besoins en matière de développement. Ces réseaux se caractérisent par la présence et l'appui dynamiques du secteur privé, des commissions régionales de l'ONU, d'institutions de financement telles que les banques régionales de développement et la Banque mondiale, du PNUD et des organismes et initiatives régionaux en faveur des TIC.

68. Le Noeud régional pour les pays arabes a pour principale vocation d'élargir les perspectives du numérique dans la région et de renforcer les jonctions avec d'autres initiatives et réseaux informatiques et télématiques. En collaboration notamment avec l'Association jordanienne des technologies de l'information, il s'est engagé dans un travail d'évaluation des dispositifs télématiques de veille et d'intervention en cas d'urgence afin de déterminer celui qui convient le mieux aux pays de la région. Il a par ailleurs signé avec la Ligue des États arabes un protocole de coopération, de coordination et d'appui qui augure bien de la mobilisation de tous les pays de la région, puisque cet accord lui donnera la base et les moyens requis pour organiser et promouvoir la coopération entre les deux entités dans le domaine télématique et pour concourir à la réalisation de leurs objectifs : promouvoir le progrès, la prospérité et le développement économique et social du monde arabe grâce à un dialogue fécond avec la révolution mondiale du savoir. Une série de rencontres de pays sur les stratégies TIC nationales est en préparation.

69. Le Réseau des partenaires africains met en place avec l'appui de la CEA un réseau adapté aux besoins de l'Afrique et exploite son carnet d'adresses, ses sites Web et ses profils de pays pour mieux faire connaître les principales activités et initiatives en cours sur le continent. Il mène une action de sensibilisation et de mobilisation auprès des principaux acteurs pour promouvoir l'initiative locale en Afrique et l'appui des partenaires, et cherche à établir des articulations avec les initiatives africaines et internationales. Le Réseau des partenaires africains a beaucoup contribué à renforcer la contribution de l'Afrique au Sommet mondial sur la société de l'information.

70. Le bien-fondé et l'utilité de la démarche, du partenariat et de la collaboration multipartites sont illustrés avec éclat par le travail du Noeud régional pour l'Asie piloté par les gouvernements chinois – notamment les autorités municipales de Shanghai – et indien et par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), chargés respectivement de la coopération entre les gouvernements, le secteur privé et les universitaires, et entre les organisations internationales. Ce réseau régional prévoit d'organiser un forum asiatique consacré aux TIC au service du développement durable; il a programmé des activités de formation aux applications et à la promotion des TIC et a noué des partenariats avec d'autres réseaux régionaux.

71. Le Noeud régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est essentiellement efforcé d'élaborer et d'appliquer une stratégie globale pour relever le défi de la société de l'information dans la région. Il poursuit ses objectifs en coopération avec plusieurs institutions telles que la Banque interaméricaine de développement (BID), la Commission européenne et l'UNESCO.

72. Les deux relais du Noeud régional pour l'Europe et l'Asie centrale se trouvent à Genève (dans les locaux de la CEE) et à Moscou. Celui de Moscou est administré par le PRIOR (Russian e-development partnership), avec l'appui du Gouvernement russe. Il soutient l'utilisation des TIC au profit du développement et du processus de transition et veut aider les pays de la région à trouver les modèles et les stratégies TIC qui répondent à leurs besoins particuliers. Les priorités régionales ont été définies comme suit : trouver des moyens propres à promouvoir efficacement le développement des réseaux, étudier plus particulièrement les mesures qui donnent de bons résultats et promouvoir la diffusion des TIC dans les populations les plus pauvres. Le réseau se mobilise en vue de participer au Sommet mondial sur la société de l'information, en particulier par le biais de la Conférence régionale paneuropéenne (Bucarest, 7-9 novembre 2002). Le relais de Moscou a créé son site Web avec l'appui du Portail pour le développement.

73. À l'heure où les groupes de travail et les noeuds régionaux se développent et poursuivent leurs activités, le moment est peut-être venu de synthétiser et d'évaluer leurs performances afin d'en dégager les meilleures pratiques et les leçons et de recadrer le cas échéant les activités dans la perspective des objectifs de développement fixés par la Déclaration du Millénaire. L'exercice permettrait aussi de déterminer ce qui est efficace et ce qui ne l'est pas et d'élaborer les schémas directeurs les plus propices à la mobilisation généralisée des TIC à des fins de développement.

## V. Évaluation d'ensemble et futurs défis

74. Le Groupe d'étude a mené à bien la première phase de sa mission. Dans sa première année d'existence, il est devenu une instance universellement reconnue à travers laquelle les spécialistes des TIC et les acteurs du développement peuvent faire des efforts concertés pour convaincre la communauté internationale tout entière d'appuyer la réalisation des objectifs de développement du Millénaire au moyen des TIC. Il a contribué à l'élaboration d'un plan cohérent de mobilisation des TIC au service du développement, au profit surtout des ruraux pauvres, plus particulièrement ceux du continent africain. Il a également commencé à réfléchir aux principes généraux relatifs à l'intégration de stratégies TIC dans les stratégies plus générales de développement et d'élimination de la pauvreté, y compris dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Il a par ailleurs plaidé énergiquement pour que les TIC soient intégrés dans les politiques et programmes d'APD des donateurs bilatéraux.

75. Les groupes de travail, les noeuds régionaux et les réseaux de partenaires fournissent au Groupe d'étude un puissant levier pour se positionner comme l'instance de référence sur la question des TIC au service du développement. Ils s'intéressent déjà à un large éventail de domaines et ont lancé plusieurs initiatives dans leurs domaines respectifs. Les cinq noeuds régionaux ont fait leurs preuves en termes de compilation et de diffusion des données d'expérience, de définition

d'objectifs et de priorités spécifiquement régionaux, d'appui aux meilleures pratiques. Les nombreuses demandes de participation aux activités des groupes de travail et des noeuds régionaux confirment avec éclat la validité des principes qui régissent le *modus operandi* du Groupe d'étude – décentralisation des activités, approche ouverte et sans exclusive, mise à profit, dans toute la mesure du possible, des mécanismes, programmes et activités existants.

76. Les activités ont été conçues pour faciliter et promouvoir les partenariats et lancer des campagnes de partenariat dans les principaux domaines du Plan d'action de manière à élargir la portée de l'action du Groupe d'étude. Une relation de travail étroite est en train de se nouer avec le Projet et la Campagne pour le Millénaire. En collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires, dont les acteurs du secteur privé, le Groupe d'étude a participé à la création des partenariats et des réseaux et à la mobilisation des ressources. Le FNUPI – qui est l'interlocuteur privilégié pour les programmes et les projets basés sur le partenariat – travaille en étroite concertation avec le secrétariat du Groupe d'étude pour susciter des partenariats et élargir ceux qui existent déjà. De son côté, le Groupe d'étude a maintenu une intense coopération avec un certain nombre d'acteurs de premier plan, dont le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies, le Groupe d'étude sur la réduction de la fracture numérique du Forum économique mondial, l'Alliance mondiale pour le savoir, le Portail du développement de la Banque mondiale, l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers, l'OCDE, le Comité de la science et de la technique au service du développement. Les progrès accomplis à ce jour en termes de coordination, de maillage et de partenariats confirment clairement le bien-fondé de l'approche multisectorielle défendue par le Secrétaire général, en particulier à travers l'initiative relative au Pacte mondial.

77. Dans les années qui viennent, le Groupe d'étude appliquera une stratégie ciblée pour faire de l'appui à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire l'axe prioritaire de ses activités. Ces objectifs forment un puissant point de ralliement vers lequel convergeront les efforts des différents partenaires; cette ligne de mire commune contribuera à corriger l'approche fragmentée qui prévaut encore et imposera l'idée que les TIC sont un formidable outil transsectoriel au service du développement.

78. Il faut savoir que le Groupe d'étude a travaillé dans un environnement difficile et imprévisible qui l'a beaucoup gêné dans son travail de promotion d'initiatives majeures directement efficaces sur le terrain. Les forces du marché n'ont pas été propices à l'expérimentation et aux solutions nouvelles. Les ressources, toujours très limitées, l'ont été davantage encore ces derniers temps. La sensibilisation et l'action en faveur de la réforme des politiques et des dispositifs réglementaires restent des tâches majeures. En l'occurrence, il faudrait en premier lieu contribuer à définir pour le Sommet mondial sur la société de l'information un ordre du jour intégrant les TIC dans le programme plus général des Nations Unies en faveur du développement et élaborer le plan d'action commun des acteurs publics et privés et de la société civile.

79. Le Groupe d'étude a proposé que ses groupes de travail et ses réseaux régionaux coordonnent les préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information, ce qui permettrait d'élargir la participation aux acteurs du secteur privé, aux fondations et aux ONG. Compte tenu de sa nature, de sa composition et de son mandat, il est bien placé pour renforcer la focalisation du Sommet, définir

des perspectives d'avenir et contribuer à la formulation d'une approche intégrée et universelle de la société de l'information, centrée sur la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Il peut en outre enrichir le contenu du projet de Déclaration et de Plan d'action du Sommet et forger des alliances multipartites orientées vers l'action.

80. Le programme de travail du Groupe d'étude fait une large place à l'Afrique. Le but recherché est de travailler en liaison étroite avec les initiatives africaines de manière à promouvoir l'application durable des TIC pour répondre aux besoins et aux objectifs du développement. Les nouvelles instances, notamment le NEPAD, offrent des perspectives encourageantes de coopération avec l'Afrique dans le domaine des TIC. Il sera primordial de poursuivre l'intégration et l'harmonisation de toutes les initiatives en cours, de créer des synergies et d'intensifier la coopération entre les divers acteurs aux niveaux national, régional et international. Le Groupe d'étude a décidé d'être un partenaire stratégique dans trois grands domaines :

- Appui aux programmes innovants et à la recherche-développement dans le domaine des TIC en Afrique;
- Mise en synergie et coordination des très nombreuses initiatives qui existent dans le domaine des TIC, aussi bien en Afrique qu'entre l'Afrique et les autres continents;
- Définition d'un cadre de collaboration entre le NEPAD et l'initiative « Société de l'information en Afrique ».

81. Le plan stratégique du Groupe d'étude insiste sur la nécessité de mieux coordonner les activités liées aux TIC au sein du système des Nations Unies, dans un souci d'efficacité maximum. Le Groupe d'étude compte promouvoir encore cette coordination et indiquer au Secrétaire général les domaines propices à de nouvelles synergies. La cohérence des activités des organismes des Nations Unies en matière de développement au moyen des TIC sera renforcée avec l'adoption de la stratégie globale du système des Nations Unies en matière de TIC, conformément à la résolution 57/295 de l'Assemblée générale, qui attribue un rôle spécifique au Groupe d'étude. L'efficacité de la coordination est particulièrement primordiale dans la perspective du prochain Sommet mondial sur la société de l'information.

82. Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs établis pour les deuxième et troisième années du mandat du Groupe d'étude. Les partenaires devront continuer à chercher ensemble les mesures à prendre pour que la révolution numérique profite à tous les peuples du monde, et en priorité aux plus pauvres et aux groupes marginalisés. L'avenir des TIC au service du développement dépendra aussi de la volonté des gouvernements, qui devront oeuvrer pour la bonne gouvernance, la protection des droits de l'homme et la rationalité des politiques économiques, lutter contre la corruption et faire prévaloir l'Etat de droit. L'efficacité et la valeur du travail du Groupe d'étude en faveur du développement et de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire sont également tributaires de la pleine participation de toutes les grandes institutions engagées dans des actions qui intéressent directement les siennes propres.

## VI. Conclusion

83. Mobiliser le potentiel de la révolution numérique au profit du développement pour tous, de la réduction de la pauvreté et de la démarginalisation des exclus est un défi colossal. La rapidité des évolutions technologiques et économiques à laquelle nous assistons aujourd'hui appelle de toute urgence une action concrète d'envergure planétaire qui abolira la fracture numérique en mettant les TIC au service de l'humanité tout entière.

84. Le Groupe d'étude estime que son travail et ses résultats illustrent l'efficacité de ses méthodes et de ses modalités d'intervention. En particulier, on peut beaucoup attendre de la collaboration internationale des différents secteurs – pouvoirs publics, acteurs privés, organismes à but non lucratif, milieux universitaires, institutions multilatérales, société civile, ONG – qu'ainsi que d'autres initiatives et activités du même type à tous les niveaux.

85. Malgré les difficultés qu'impliquent les partenariats internationaux d'acteurs publics et privés dans les domaines informatique et télématique, le Groupe d'étude reste convaincu que les TIC sont tout à fait capables de contribuer au règlement d'un certain nombre de problèmes sociétaux et d'être des outils de développement socioéconomique. Les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile des pays en développement et des pays développés sont déterminés à ouvrir plus largement l'univers informatique et télématique à toutes les parties prenantes dans les pays en développement, et le Groupe d'étude sur les TIC continuera d'être le point de convergence de toutes les initiatives susceptibles de réduire la fracture numérique.

---